

Bulletin philologique et historique 1936 et 1937.
Tables générales des bulletins du comité des travaux
historiques et scientifiques.

IV^e bulletin de géographie historique et descriptive
1886-1915.

✱

COMMUNICATIONS

M. HARBULOT

*Histoire des Finances communales depuis le XII^e siècle
jusqu'aux réformes de Colbert*

La communication de M. Harbulot fait suite à celle qu'il a déjà faite à la Société au mois d'octobre 1938 sur l'origine des Octrois. Cette première partie nous avait amené jusqu'à l'affranchissement des communes. Aujourd'hui, M. Harbulot étudie les finances communales depuis le XII^e siècle jusqu'au XVII^e. Il est presque impossible d'étudier les finances municipales sans jeter un regard sur les finances de l'Etat à ces époques où elles sont intimement liées. Aussi, notre collègue nous fait-il un tableau des ressources du trésor royal avant d'entreprendre celui des finances municipales. Impôts directs, impôts indirects sont passés en revue ainsi que toutes les taxes, d'origine féodale pour la plupart, qui pesaient sur le commerce et la navigation. C'est une vulgarisation du système financier de l'ancienne monarchie qui nous permet d'en entrevoir la complexité.

Les ressources municipales ne tardent pas à devenir insuffisantes, surtout qu'elles sont mises fréquemment à contribution par le trésor royal et c'est alors que renaissent les octrois. Les villes viennent en aide à l'Etat, mais celui-ci à son tour exerce sa libéralité à l'égard des communes. M. Harbulot s'attache à démontrer les formes qu'ont prises ces interventions et il les ramène à deux : subventions ou remises de dettes; partage de l'impôt ou octroi de taxes spéciales. Son étude porte sur 144 communes depuis Paris, Bordeaux, Rouen, etc., jusqu'aux petites bourgades comme Saint-Valéry, Anduze. Tout naturellement Compiègne y tient une large place et son histoire financière y est esquissée.

Cette histoire des finances communales sous l'ancien régime n'avait jamais été tentée, malgré l'intérêt qu'elle présente. Il faut savoir gré à notre collègue, d'ailleurs spécialisé dans ce genre d'études, d'avoir démêlé l'écheveau des innombrables textes sur la matière, de les avoir classés, analysés et commentés, d'avoir enfin dégagé sinon les règles qui n'existaient guère en ce temps, au moins les habitudes et les formes de l'administration royale.

✱